

Quels financements pour les écoles ?

1. Aides aux projets

Quels partenaires?	Quels bénéficiaires?	Montant de l'aide
Agence de l'eau	Classes d'eau	600 €
Office central de la coopération à l'école (OCCE)	Classes autogérées	Entre 100€ et 600 €
Sponsoring (banques, entreprises...)	Toute classe qui parvient à l'obtenir	A la discrétion du sponsor

2. Aide à la personne

Quels partenaires?	Quels bénéficiaires?	Montant de l'aide
Assistants sociaux de secteur	Familles en difficulté financière	Selon les besoins
Commune	Tous les partants	Selon décision du conseil municipal
Ville de Strasbourg (projets à transmettre avant le 14 novembre au service Inscriptions et Scolarité de la Ville))	Sorties sans nuitée Sorties avec nuitées Pour les départements 67, 68, 57, 88 pour les autres destinations nationales et internationales	1,50 € par jour et par élève 8 €/jour 10 €/jour
Strasbourg (aide complémentaire)	Familles dont le QF est inférieur ou égal à 720	10 € par jour et par enfant quelle que soit la destination.
C.C.A.S. des Communes	Familles en difficulté financière	Selon les besoins
JPA 67	Familles QF ≤ 900€ Enfant relevant d'un handicap QF ≤ 900€	15% à 40% du coût du séjour
Comité d'entreprise	Enfants dont les parents travaillent dans des entreprises avec C.E.	Selon décision du C.E.
O.C.C.E.		Selon les décisions du conseil de la coopérative scolaire
Associations de circonscription	Elèves des maîtres adhérents	Wissembourg 1,50 € Sarre-Union Q.F. ≥ 600 Molsheim 2 €
Associations caritatives (Lions, Caritas, Secours Populaire, Kiwanis)	A la demande des parents Familles en difficultés financières	Selon la décision de l'association